F.F.V.B.
17 rue Georges Clémenceau
94607 CHOISY- LE-ROI

Carsac-Aillac, le 12 septembre 2014

ASSEMBLEE GENERALE DU 06 SEPTEMBRE 2014

A SAINT MALO

Notre AG se déroulait à Saint Malo, ville de Chateaubriand et de Surcouf.

Nous remercions particulièrement l'organisateur de cette AG, Charles-Edouard Larribe, ainsi que tous ceux qui l'ont aidé, Mme l'adjointe au service des sports de la municipalité de Saint Malo, ancienne joueuse de volley-ball et Mme Le Thomas présidente de la ligue de Bretagne, sans oublier notre membre du bureau ANAVB, Jean-Marie Lefèvre, président du comité départemental 35.

Notre assemblée a commencé par l'accueil des participants venus de diverses ligues, les émargements et le décompte des pouvoirs. Après la présentation des membres du bureau ANAVB, le nombre des présents et représentés étant supérieur au quorum nous avons donc procédé à l'ouverture de notre AG ordinaire :

- Compte-rendu de l'AG de septembre 2012, à Nuits St Georges, établi par Daniel Ducroquet - **Adopté à l'unanimité**.

- Rapport moral présenté par le président de l'ANAVB, Claude Barthès - **Adopté à l'unanimité**.

- Bilan 2013-2014 présenté par Jean-Jacques Parizel-James - **Adopté à l'unanimité**.

- Compte d'exploitation 2013/2014 présenté par Jean Scotto d'Ardino - **Adopté à l'unanimité**

- Le rapport d'activité de l'ANAVB durant ces 2 ans est considérable :

L'ANAVB a assisté plusieurs arbitres convoqués devant la **C**ommission **C**entrale de **D**iscipline et d'**E**thique ou la **C**ommission **F**édérale d'**A**ppel à Paris.
Elle a obtenu, à force de relances, la prise en charge intégrale par la FFVB, des frais engendrés par les arbitres lors de convocations devant les instances fédérales.
Après maintes interventions auprès de la CCA et de la trésorerie fédérale, nous avons obtenu que les frais de déplacement des arbitres soient remboursés **chaque mois** dès la saison sportive 2014/2015.

- L'ANAVB a mis en place une intervention intitulée « **P**révention et **G**estion des **T**ensions » (PGT) avec la participation d'Alain Auriol, psychologue, Jean Jacques Parizel, Claude Barthés et Jean Pierre Bégu.

↳ Notre trésorier, Jean-Jacques Parizel, signale que notre compte bancaire associatif a été piraté et que, mensuellement des sommes importantes sont prélevées, mais immédiatement restituées ! Une enquête est en cours.

↳ Pour ses 10 ans d'existence, l'ANAVB a créé une clé USB sur carte plastifiée. Cette carte a été remise à chaque adhérent, totalisant 10 ans d'ancienneté ininterrompue dans notre association et à jour de sa cotisation pour la nouvelle saison.

QUESTIONS DIVERSES

➢ Un membre de l'assemblée demande pourquoi le nombre d'adhérents ANAVB diminue.

Le président, Claude Barthés, lui répond que cela est dû au fait que certains arbitres arrêtent leur carrière et ne jugent pas utile de continuer à aider notre association.
D'autres, nouveaux arbitres, ont adhéré la première année pour recevoir gratuitement les cartons mais ne renouvellent pas leur adhésion.

➢ Réponses aux questions diverses sur la présentation du PGT (Prévention et Gestion des Tensions).

➢ Débat sur la tenue vestimentaire des joueurs lors d'une rencontre autorisant ou non le port de signes relatifs à une appartenance religieuse.

Il est rappelé par Claude Barthès que les objectifs et les idées de l'ANAVB sont d'apporter toute l'aide nécessaire à nos adhérents, qui peuvent aller de la simple rédaction d'un rapport d'arbitre (chaque mot employé à son importance) à l'assistance devant la CCDE ou la CFA.

Le président remercie les nombreux arbitres de Bretagne et d'ailleurs ainsi que les élus et responsables de la ligue et du comité 35 pour leur accueil et la mise à disposition de locaux agréables et fonctionnels.

L'assemblée générale 2014 de l'ANAVB est clôturée à 10h30.

La réunion se termine par la photo des participants.

Un appel à candidature est lancé pour l'organisation de notre prochaine assemblée générale, assemblée élective, le premier samedi de septembre 2016.

Le secrétaire général

Daniel DUCROQUET

Ouest-France
Vendredi 5 septembre 2014

« Le ton peut monter sur le parquet »

La Ligue de volley-ball a confié au club local l'organisation de l'assemblée générale des arbitres, samedi, aux Bas-Sablons.

Trois questions à...

Charles-Edouard Larribe, arbitre au club de Volley-ball-club malouin (VBCM) et membre de différentes commissions au niveau de l'arbitrage.

Pouvez-vous nous dire un mot sur le déroulement de cette journée ?

Cette assemblée générale va réunir des arbitres de tous les niveaux. La réunion sera suivie, l'après-midi, d'un colloque sur le stress, la prévention et la gestion des tensions qui peuvent se déclarer lors des missions d'arbitrage, même si nous ne pouvons pas encore parler de réelles violences. Mais, nous sommes bien conscients qu'il y a des signes qui s'installent petit à petit dans notre sport.

C'est surprenant, car le volley-ball n'est pas catalogué comme un sport, dit « chaud » ?

Ce n'est pas lié à notre sport. C'est avant tout un problème sociétal. Nos jeunes arbitres et même nos arbitres confirmés ont parfois du mal à gérer ce problème. Au volley, nous n'avions pas été trop confrontés à ce type de problème. Toutefois, depuis deux ans, certains arbitres, ont du mal à savoir comment se comporter, car verbalement le ton peut monter sur le parquet ! D'ailleurs, au niveau de la Ligue de Bretagne, nous avons été obligés de réactiver la commission de discipline !

Au niveau du club malouin, cela fait certainement l'objet d'une attention particulière ?

Nous avons une culture de club qui privilégie le fair-play, qui d'ailleurs est inscrit dans les règles de notre sport.

Charles-Edouard Larribe devrait prochainement retrouver la place de président du club malouin, à la place de Yann Bazin, qui souhaitait passer la main. Le club accède cette année au championnat de Nationale 3.

Nous sommes très attentifs aux comportements, mais nous formons aussi de jeunes arbitres. Au VBCM, il y en a cinq actuellement.

Ouest-France

Mercredi 10 septembre 2014

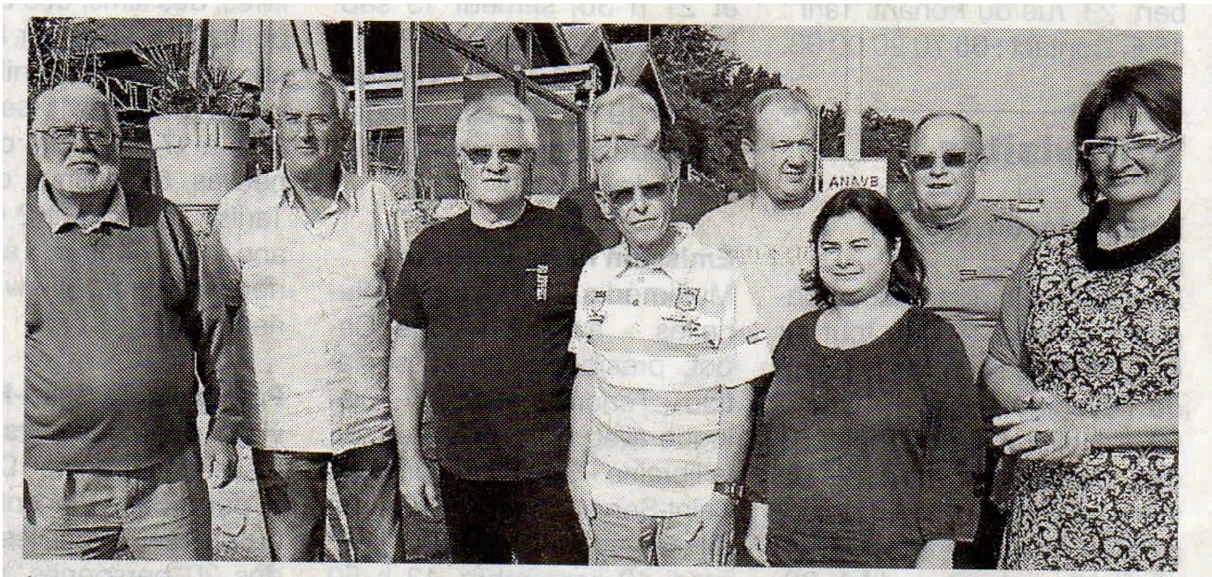

Les membres de l'ANAVB, en compagnie de Charles-Édouard Larribe, le nouveau président du Volley-ball club malouin.

Absents sur cette photo notre trésorier ainsi que le chef de projet « PGT ».